



DECHETS VERTS

VALORISER LES DECHETS VEGETAUX EN COMPOST AGRICOLE



PRODUIT INITIAL

On désigne par déchets verts, les restes de végétaux provenant de la taille et de l'entretien des espaces verts, publics et privés, de l'élagage des haies et d'arbustes.

Ils sont une composante de la biomasse et se composent

- de produits verts fermentescibles, tels que les feuilles des arbres, les fleurs fanées des massifs
- de produits bruns ligneux, tels que branches d'élagage et tailles de haies.



PRESTATION

Mise à disposition de zones de dépôt chez les agriculteurs pour les professionnels du paysage : grâce à des tickets prépayés et en accord avec les conventions signées, les professionnels peuvent déposer les déchets verts chez les agriculteurs conventionnés.

Ainsi, suivant le volume de déchets une à plusieurs fois par an, nous allons broyer les déchets verts chez chaque agri.





Pour les particuliers, nous déplaçons notre matériel et nous broyons les déchets verts dans plusieurs déchetteries du département.

Nous vous proposons également un broyage sur place, directement chez vous : n'hésitez pas à nous contacter pour un [devis personnalisé!!](#)

PRODUIT TRANSFORME

Les déchets verts, une fois broyés et criblés et éventuellement mélangés à des fumiers serviront de compost agricole.

C'est un très bon amendement organique pour nourrir le sol et fertiliser les plantes.



Impacts environnementaux

En l'absence de compostage, le stockage des déchets verts sur le lieu de production a un impact négatif visuel et souvent olfactif.

Le brûlage des déchets verts est interdit par certains règlements sanitaires départementaux et souvent réglementé par des arrêtés municipaux.

Il a également des impacts négatifs :

- risque de brûlures voir d'incendie,
- gêne pour le voisinage,
- à proximité d'une route : réduction de la visibilité par la fumée.

Le transport des déchets et la pollution atmosphérique qu'il entraîne représentent un impact négatif de la gestion des déchets.

Les déchets verts ont un impact négatif sur l'environnement lorsqu'ils sont mélangés à des déchets ménagers destinés à la décharge ou déversés au bord des chemins.

